



# SAFAR

ADMINISTRATEUR DE BIENS

49, avenue  
de la Grande Armée  
75116 Paris  
Tél : 01 58 05 40 00  
Fax : 01 42 67 98 65  
E-mail :  
gerance@safar.fr  
copropriete@safar.fr

[www.safar.fr](http://www.safar.fr)

## VOUS ACCOMPAGNER DANS TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS

Il y a déjà plusieurs années, nous avons élargi la vocation de notre site Internet en vous proposant un espace client interactif, personnalisé et sécurisé. Aujourd'hui, nous allons de l'avant pour faire de safar.fr le véritable portail d'information et de services de la société Safar et de ses différentes structures.

Notre site Internet évolue, il devient encore plus convivial, plus ergonomique, sans pour autant bouleverser la présentation qui vous est maintenant familière. Nous vous invitons à découvrir de nouveaux outils vous permettant, par exemple, de rechercher un bien à la vente ou à la location ou de calculer les mensualités de remboursement et de la durée de votre emprunt en fonction des taux d'intérêt. Mais surtout, nous avons voulu vous donner une vision plus concrète des différents services qui travaillent en étroite collaboration afin de vous accompagner dans tous vos projets immobiliers.

Nous vous donnons également rendez-vous au salon de la Copropriété qui aura lieu les 12 et 13 octobre 2011, à Paris Porte de Versailles, Pavillon 5. Nous serons heureux de vous accueillir sur notre stand ainsi qu'aux conférences que nous animerons, comme chaque année, sur des sujets importants pour les copropriétaires.

OLIVIER SAFAR et PATRICK SAFAR

## Choisissez le moyen de paiement qui vous convient

**Le chèque n'est pas forcément le moyen de paiement le plus pratique, ni le plus sûr. En tout cas, il n'est pas le seul. Vous disposez aujourd'hui de différentes formules modernes et sécurisées pour vos règlements. Selon votre choix, n'oubliez pas de faire votre demande avant de vous absenter pour les vacances.**

### Le TIP (Titre Interbancaire de Paiement)

Joint à l'appel trimestriel de charges ou de loyer, le TIP vous permet de nous donner une autorisation ponctuelle de prélèvement du montant indiqué. La première fois, vous devrez joindre un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE). Ensuite, vos coordonnées bancaires seront pré-remplies et vous n'aurez plus qu'à dater et signer le TIP avant de le renvoyer.

### Le LIBER TIP

Le LIBER TIP est la formule idéale si vous souhaitez continuer de payer par chèque car il comporte toutes les indications nécessaires à l'identification de votre règlement. Glissez-le avec votre chèque dans l'enveloppe pré-adressée et il parviendra directement au centre de traitement.

### Le prélèvement mensuel ou trimestriel

Si vous souhaitez ne plus avoir à poster de chèques, vous pouvez opter pour un prélèvement automatique, mensuel ou trimestriel, à date fixe de vos charges, appels de fonds travaux et appels de loyers. Si vous souhaitez mettre en place ce service gratuit, nous vous adresserons une autorisation de prélèvement que vous devrez compléter, signer et nous retourner accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE). Le service prendra effet dès l'appel de charges ou de loyer suivant réception de votre autorisation de prélèvement et vous pourrez y mettre fin à tout moment, par courrier.

### Le prélèvement Internet

Vous souhaitez conserver la maîtrise de vos règlements ? Simplifiez-vous la vie en

optant pour le paiement en ligne totalement sécurisé à partir de votre espace client.

La mise en place de cette formule se fait par courrier : vous nous adressez une demande de prélèvement (datée, signée et accompagnée d'un relevé d'identité bancaire) que nous transmettons à votre banque. Vous n'aurez ainsi jamais à communiquer sur Internet de numéro de carte ou de compte bancaire.

Vous pourrez procéder à votre premier règlement quelques jours plus tard, à partir de votre espace client personnel. Il vous suffira d'indiquer et valider le montant à prélever et vous pourrez en permanence visualiser la situation de votre compte.

## DIAGNOSTICS, DONNEZ LA BONNE INFORMATION AU BON MOMENT...

Aujourd'hui, les diagnostics sont bien souvent une opportunité supplémentaire de mettre votre bien en valeur.

Les habitudes changent, profitez-en.

Les prix élevés de l'immobilier incitent à mieux s'informer.

Vous avez fait installer des doubles vitrages récemment, le système de chauffage a été rendu plus performant. L'installation électrique a été renouvelée. Il est parfois difficile de le savoir au premier coup d'œil pendant la visite, mais le diagnostic de performance énergétique le dira.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'étiquette énergie doit obligatoirement figurer dans toutes les annonces immobilières.

**Le diagnostic de performance  
énergétique doit donc  
être réalisé avant la mise  
en vente ou la location  
de votre bien.**

Pourquoi ne pas en profiter pour faire réaliser tous les diagnostics obligatoires afin de disposer d'un dossier complet lors des visites ?

**La transparence est rassurante.  
Elle est un excellent  
argument de vente !**

**S A F A R**  
ADMINISTRATION  
DE BIENS



## Gérer, louer ou vendre, c'est aussi notre métier

La notoriété dont bénéficie le Cabinet Safar en tant que syndic de copropriété ne doit pas faire oublier nos autres métiers, en particulier la gestion locative et la transaction car ces départements travaillent en toute intelligence et en liaison permanente avec le département copropriété. En pratique, cette étroite collaboration vous simplifie la vie.

### Le bon réflexe

Notre connaissance de votre immeuble est un atout certain pour la gestion de votre bien, qu'il s'agisse de lots groupés ou isolés ou d'un immeuble entier. Nos équipes savent rester en contact pour vous faire gagner du temps, par exemple dès qu'un locataire donne congé. Vous pouvez ainsi vous décharger totalement de la responsabilité de gérer les travaux, de sélectionner un nouveau locataire, de rédiger le contrat de bail et réunir les informations à annexer...

### Un capital confiance au service de vos projets immobiliers

Notre engagement de transparence est rassurant pour les candidats locataires ou acquéreurs. Nous sommes en mesure de communiquer avec précision le montant et le détail des charges, de parler des travaux en cours. En tant que syndic de l'immeuble, nous sommes garants d'une certaine éthique et de la fiabilité des informations fournies, ce qui contribue à sécuriser votre transaction et gagner la confiance de nos clients, confortés par une relation étroite et interactive entre les services transaction, copropriété et/ou gérance.

### La sérénité d'une relation efficace

Nous confier un mandat exclusif pour la vente de votre bien est une assurance à la fois de sérénité et d'efficacité. A commencer par la constitution du dossier des diagnostics techniques obligatoires. La réglementation impose désormais au vendeur de fournir les informations sur la performance énergétique du bien et le métrage dès l'annonce immobilière, sur Internet, dans la presse ou la vitrine de l'agence. Cette prestation peut être complètement déléguée dans le cadre du mandat de vente.

La dynamique du Cabinet SAFAR joue à plein également pour la commercialisation de votre bien. Nos contacts avec les autres copropriétaires et propriétaires bailleurs sont autant d'opportunités pour le faire connaître et notre nouveau portail Internet lui donnera une visibilité supplémentaire.

#### CONTACTS DIRECTS :

Service Vente Paris Sophie SAFAR 01 58 05 40 02 sophie.safar@safar.fr	Service Vente Le-Près-Saint-Gervais Samy KAYA 06 09 39 02 57 sami.kaya@safar.fr	Service Gestion Locative Paris et Aulnay Pierre QUINTO 01 56 99 99 94 pierre.quinto@safar.fr
---	---	--

**S A F A R**  
ADMINISTRATEUR DE BIENS

49, avenue de la Grande Armée  
75116 Paris  
Tél : 01 58 05 40 00  
Fax : 01 42 67 98 65  
E-mail : gerance@safar.fr  
copropriete@safar.fr

Olivier SAFAR - olivier.safar@safar.fr  
Patrick SAFAR - patrick.safar@safar.fr

**FINORGEST**  
49, avenue de la Grande Armée  
75116 Paris  
Tél. : 01 56 99 99 99  
Fax : 01 56 99 99 98  
finorgest@safar.fr

**CADOT BEAUPLET**  
63, rue André-Joinseau  
93310 Le-Près-Saint-Gervais  
Tél. : 01 48 45 88 62  
Fax : 01 48 45 71 96  
cadot-beauplet@safar.fr  
E-mail : fabrice.borocco@safar.fr

**FINORGEST**  
AGENCE D'AULNAY  
28, avenue Dumont - 93600 Aulnay-sous-Bois  
Tél : 01 48 66 60 16 - Fax : 01 48 79 04 29  
finorgest-aulnay@safar.fr

Service Vente  
Tél : 01 58 05 40 02 - Fax : 01 42 67 98 65  
E-mail : sophie.safar@safar.fr

Service Location  
Tél : 01 58 05 48 44  
E-mail : locations@safar.fr

Service Immobilier d'Entreprise  
Tél : 01 48 66 75 00 - Fax : 01 56 99 99 98  
E-mail : bureau@safar.fr

[www.safar.fr](http://www.safar.fr)